

LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

Journal Hebdomadaire, 16 pages

Directeur de la rédaction: OSCAR McDONNELL
Secrétaire: P. J. VOYER
Editeur en chef: FLAVIEN MORREY

BUREAUX: 414 et 416 Rue Sussex
OTTAWA, ONT.

RECHOS DU JOUR

L'élection de M. Carrier à Gaspé est contestée.
M. Tarte a remis à plus tard son voyage d'Europe.

Les délégués des associations ouvrières ont, ce matin, visité la ferme expérimentale.

Le cardinal Lavigne convoque, pour le 21 septembre, un Congrès antiosclavagiste à Paris.

Les membres du Club Alpin ne sont pas arrivés par le train d'une heure, tel qu'annoncé.

Le professeur McCabe a été élu Grand Président de la Société Catholique de St. Curs Mutuels pour la prochaine année.

L'acrosisme signalé cette année dans l'immigration aux Etats-Unis décroît chaque semaine. Le nombre des immigrants débarqués la semaine dernière au Barge Office s'est élevé à 6,743.

La Gazette officielle de Québec contiendra une proclamation par laquelle le lieutenant-gouverneur convoque le Parlement provincial pour la séance des affaires, le 4 novembre prochain.

Une grande sensation a été causée dans les cercles politiques d'Europe par la révélation qu'à la suite des résultats peu favorables de son entrevue avec le tsar, l'empereur Guillaume aurait décidé de rappeler le prince Bismarck pour lui confier son ancienne charge de chancelier de l'Empire d'Allemagne.

Il peut être intéressant de savoir quel est le plus grand propriétaire foncier du globe. C'est le tsar, qui possède plus de terres à lui seul que tous les lords d'Angleterre réunis ou que tous les millionnaires américains.

Il a une propriété qui comprend à elle seule plus de 40 millions d'hectares, c'est à dire presque la superficie de la France entière.

On sait que le Japon est doté d'un gouvernement constitutionnel depuis le premier février et que les élections générales des députés ont eu lieu le premier juillet dernier.

Les journaux du pays nous rapportent que des élections sont contestées pour corruption, intimidation et autres influences indues.

A Meudon, on le souvenir de Babelais, qui y fut curé, n'est pas mort, on ne va pas chercher midi à quatorze heures, et les examens scolaires revêtent un caractère pratique. Voici, en effet, les deux sujets qui ont été donnés cette année aux jeunes filles qui ont passé leurs examens: "Comment fait-on un rouet?" et "Comment prépare-t-on un rognon de mouton?"

Une des illustrations de la Chine, disent les journaux, Houqua, le plus riche marchand de la Côte Est de l'Empire, vient de mourir à Canton.

Sa fortune s'élevait à 144 millions de dollars. Son palais, entouré de jardins à perte de vue, est une des merveilles de l'Extrême-Orient. Et quand on fait des expéditions pour délivrer de l'esclavage des nègres qui ne demandent qu'à rester esclaves, ne pourrions-nous pas régler quelques notes en faveur des juifs qui veulent rester libres? [Cela ne compromettrait personne! Et si les notes ne changent rien (ce qui est le propre des notes diplomatiques), elles auront peut-être contribué à garder à l'Europe ce renom d'humanité dont elle est si fière... quand il s'agit d'arriver des territoires en Afrique ou en Asie.]

On va ouvrir à Paris, dit-on, une Exposition exclusivement consacrée à l'histoire du journalisme.

On a raison; ce journalisme a bouleversé la face des choses humaines. Si l'on voulait une exposition complète et suggestive, il faudrait y installer une salle de révolutions. Il faudrait encore y faire figurer une salle des mystifications réunissant tous les boniments débités à la quatrième page en l'honneur des rendes infatigables, des rabais extraordinaires, etc.

Un chapitre terriblement cruel de l'histoire de la bête humaine.

Nous voudrions y voir aussi une salle de rapportage où l'on verrait l'interviewer fonctionner personnellement sous les yeux de l'aimable sollicité.

Avec tout cela, malgré ses ridicules, ses vices mêmes, ce journalisme est la puissance irrésistible. C'est elle qui fait les rois et ténants de la science, de la littérature, de la finance. Il est vrai qu'elle les défait avec une égale facilité.

Le fait est qu'il y a un lien intime entre l'homme et la feuille qu'il préfère.

La solidarité établie entre le public et le journal en vogue est une force contre laquelle rien ne prévaut plus.

TARTARIN TARTARINANT

(Suite et fin)

Par un tour de force M. Champagne arrive à faire du sentimentalisme.

En littérature comme en politique invoquer l'amitié personnelle au cours d'une discussion publique est une indice de faiblesse; c'est paraître demander quartier.

Avant que d'être ami on est critique.

Supposant d'ailleurs que je fusse l'ami personnel de M. Champagne, je croirais lui avoir donné dans cette occasion deux preuves évidentes de mon amitié.

Le premier serait de lui avoir donné une sévère leçon, lui montrant sans merci les fautes nombreuses et ses imperfections.

Le médecin promène le fer rouge dans la plaie béante et gangrénée pour la guérir. Il n'y a que les soins et les commères qui crèvent à l'indignité.

La deuxième serait d'avoir comblé son plus grand désir: celui de paraître devant le public, même comme bouffon.

Qui a fait autant que cela pour vous, M. le Grand Truif? Quand j'ai dit que vous vous croyiez au-dessus de la critique, je ne me suis pas arrêté aux mots. Tout est dans la pensée. Deux colonnes n'ont pas de peine à démentir deux lignes placées là comme à regret et perdues dans une mer de pensées où l'égoïsme fait crever les yeux.

Relisez d'ailleurs votre dernière colonne que vous terminez en posant un "O" creusé de puanteurs.

Vous êtes bien là dans votre rôle, vous auriez dû en jamais sortir.

Il est patent que vous avez l'habitude et l'occasion de couloyer souvent les gens de lettres, même de converser avec eux. Mais vous appartenez à la littérature dans la même proportion qu'un boucan appartient à l'Inde.

M. Champagne est un boucan qui voudrait dire la messe!!!!

Bien courtoisement.

Courtois.

N. B. Le public devra tenir M. Champagne responsable d'avoir déplacé une question purement littéraire qui avait commencé par intéresser et qui finit par ennuyer!

C.

La fameuse resolution

Voici le texte de la résolution du sénateur Sherman sur la résiprocité:

"En aucun temps on n'aura certifié au Président des Etats-Unis, que le gouvernement de la Puissance du Canada aura, par loi ou règlement, admis franc de douane, dans tous ses ports, le charbon minéral aux Etats-Unis et aura fait proclamation de cette décision et tant que cette loi ou ce règlement sera en force, tout charbon minéral dans la Puissance du Canada sera admis franc de douane, dans chacun des ports des Etats-Unis, et en aucun temps on n'aura prouvé au Président des Etats-Unis, que le gouvernement de la Puissance du Canada, a manifesté le désir de conclure tel arrangement commercial avec les Etats-Unis, qui amènera l'abrogation totale ou partielle des impôts qui grevent maintenant le commerce entre les Etats-Unis et le Canada, le dit Président nommera trois commissaires pour rencontrer telles personnes que le gouvernement de la Puissance du Canada pourra désigner, dans le but d'étudier les meilleurs moyens à prendre pour obtenir l'extension des rapports commerciaux entre les Etats-Unis et le Canada, et pour décider des conditions qui assureront une plus grande liberté de rapport entre les deux pays. La dite commission devra faire rapport de son enquête, au Président, qui portera la chose devant le congrès, et les frais nécessaires des commissaires nommés par le Président, y compris leur rémunération de \$10,000 par jour, pour le temps requis à l'accomplissement de leur mission, leur seront payés de fonds tirés de l'appropriation votée pour la collection de revenus des douanes."

Le juge Weatherbe, rendant jugement dans une cause plaidée devant lui à Halifax, a décidé que l'acte concernant l'octroi des licences d'auberges passé en 1886 par la législature de la Nouvelle-Ecosse est "ultra vires", c'est-à-dire inconstitutionnel.

Le Louxer John L. Sullivan est devenu acteur et a paru pour la première fois sur la scène à Bridgeport, Connecticut. Il y avait, nécessairement, dans la pièce un combat de boxe, mais, indépendamment de cette circonstance, il paraît que le nouvel acteur a parfaitement réussi et mérité les applaudissements du public.

Un journal parisien publie une dépêche d'après laquelle Guillaume II nourrirait le vif désir d'un voyage à Paris; le souverain allemand aurait été poussé dans cette idée par M. Jules Simon qui, au congrès de Berlin, lui aurait affirmé qu'il serait fort bien reçu à Paris.

Or, voici M. Jules Simon qui dément la nouvelle; il n'a jamais été question entre l'empereur Guillaume et le représentant de la France au congrès de Berlin d'aucune conversation de ce genre.

Depeches du Soir

(Service Spécial)

SIX PERSONNES NOYÉES
Sax Dizzo, Cal., 4 sept.—Le yacht Petrel a chaviré hier. Il y avait à bord six personnes qui se sont noyées. Les cadavres ont probablement été emportés à la mer.

L'AFFAIRE HARRUNDIA MISLER
Mexico, 4 sept.—Les amis du ministre américain lui conseillent fortement de quitter Guatemala, s'il tient le moins à la vie. La faction Harrundia menace de tuer Misler à première vue. La tentative infructueuse de la fille de l'infamé général, n'a fait qu'augmenter le désir de vengeance. Misler ne paraît pas avoir l'intention de céder aux prières de ses amis. La légation est gardée jour et nuit, par un détachement de policiers.

PROCES EN DIVORCE
LONDRES, 4 sept.—Il existe toutes sortes de rumeurs au sujet de la demande en divorce faite par Mme O'Shea. On sait que Parrell est mentionné dans ces rumeurs à titre de complice. La dame allègue des faits de cruauté contre son mari.

Le pilote Henri Hannas, qui a divorcé a décidé que Mme O'Shea n'avait pas produit certains documents dans le temps voulu et lui a donné quatorze jours pour les produire. Ses avocats ne paraissent pas avoir l'intention de retarder, mettent toute la célérité possible afin de se conformer aux instructions de la cour.

UN NAUFRÈGE EMERITE
LONDRES, 4 septembre.—Le navire américain Dalton qui avait prêté de faire la traversée de Boulogne à Folkestone en navigant sur le dos, est arrivé à Folkestone ces jours derniers. Une orage lui a été faite par la foudre, mais en abordant il s'est sauvé.

La distance parcourue est évaluée à 60 milles. Dalton a fait cette traversée en vingt-trois heures vingt-huit minutes.

Le pilote Henri Hannas, qui a suivi Dalton dans une embarcation, est prêt à attester devant les magistrats qu'il a fait la traversée, sans les quelques milles, en navigant sur le dos.

LE PARTAGE DE L'AFRIQUE
PARIS, 4 septembre.—Le capitaine Tréniér est au point de partir à la tête d'une mission qui va explorer les pays de l'Afrique occidentale et de l'Afrique du sud, afin de s'assurer des ressources que possèdent ces pays.

Les renseignements que le capitaine Tréniér espère obtenir sur les ressources maritimes et commerciales, ainsi que sur la topographie de ces parties, ont continuellement servi autant que possible au gouvernement français que les avantages que pourrait procurer la possession de ces territoires à l'empire anglo-français devant l'influence prépondérante de la France.

LES HOMMES RETOURNENT A L'OUVRAGE
ALBANY, N. Y., 4 sept.—Les Chevaliers du Travail, en réponse à une invitation de la compagnie du Central demandant des hommes sont retournés à l'ouvrage en grand nombre.

Ce matin, 300 hommes appartenant à l'Union et d'autres s'y appartenant pas se sont rendus à l'œuvre qui a environ une semaine, il y avait 200 hommes occupés aux travaux. On rapporte que le nombre de Chevaliers du Travail ne sont mis à travailler au fret, aujourd'hui.

On fait circuler beaucoup de fret aujourd'hui.

ETRANGLE PAR UN SINGE
PARIS, 4 sept.—M. Daigney, ancien huissier à Juzençourt (Marne) avait un singe que son fils vétérinaire militaire avait rapporté du Sénégal.

Vendredi soir, M. Daigney rentrait paisiblement chez lui, lorsque tout à coup le singe, qui était attaché à un arbre auprès de la maison, se mit à sauter après lui, à gambader de côté et d'autre. L'animal fit tant et si bien que le corps qui le menait attaché s'enroula autour du cou de M. Daigney, et le vieillard en beau cri, appeler, se débatta, il ne réussit pas à se dégager, car plus il faisait d'efforts plus le singe tirait sur la corde, si bien que lorsque Mme Daigney et d'autres personnes arrivèrent pour porter secours à la victime de cet incroyable accident, elle avait cessé de vivre.

LE ROI HUMBERT
ROME, 4 sept.—Le roi Humbert a passé en revue 62,000 hommes de troupes italiennes à Montecchiari. C'était un spectacle imposant. La reine Marguerite et les attachés militaires anglais assistaient. Il y avait une foule énorme de curieux sur le champ de manœuvres.

LONDRES, 4 sept.—On raconte, d'après certains journaux de Rome, que lors des manœuvres militaires à Montecchiari, le roi Humbert a fait la remarque qu'il n'avait pas le temps d'assister à la messe et que cette remarque a été envoyée aux oreilles d'un curé de la localité.

Lévéque du diocèse a envoyé aussitôt une lettre au roi Humbert pour lui annoncer qu'il n'avait pas le temps de rendre en personne ses respects au roi.

Nouvelles de Quebec
QUEBEC, 4 sept.—M. Perrault, architecte de la société Perrault et Ménard, qui a été chargé de la préparation des plans pour l'agrandissement du Palais de Justice de Montréal, vient d'être nommé juge au Palais de Justice de Montréal avec un étage supplémentaire avec une coupole monumentale au centre comme couronnement.

Ces travaux d'agrandissement dont on estime le coût à \$200,000 seront terminés en 1891.

On va se mettre immédiatement à la besogne.

Le feu a détruit à Lévis les propriétés de Mme Carrier, la tannerie de M. Duplessis et une douzaine d'autres maisons. Les dommages sont de \$40,000.

Nouvelles de Montreal
MONTREAL, 4 sept.—Une action en dommages de \$4,000 a été instituée ce matin, en cour supérieure par le ministre de M. L. O. David, Demers et Gervais, avocats, à la demande de M. E. Chauveau contre M. MacDougal.

Edward Pole a été arrêté sur capias cette après-midi, à heures, à la demande de M. Harris & Sons.

Le montant réclamé s'élève à \$137,50 et les requérants allèguent qu'il est sur le point de laisser la province dans le but de frauder ses créanciers.

M. A. Hall, de la société légale de Charlton et Hall, avocats, Omaha, Neb., a épousé ce matin, à Sorel, Mlle Mary Wardele, fille de M. C. C. Wardele, avocat de Sorel et frère de l'hon. juge Wardele, de Montréal.

Ludger Payette, cordonnier de la rue St. Constant, ont été arrêtés ce matin devant Son Honneur le juge Desmoyers, pour répondre à l'accusation d'avoir battu leurs femmes. Leur procès est remis à vendredi prochain.

Arsif Paquette, boucher, a été condamné ce matin, par le magistrat de police à 3 mois de prison commune, pour avoir dérobé des cloches à la manufacture de M. J. Thompson, où il était employé.

M. Percival St. Georges, inspecteur des chemins, nous a fait ce matin, le récit d'un acte de bravoure qui s'est produit immédiatement après l'attentat perpétré par des membres de la nouvelle société humanitaire du Canada.

On sait que la famille de ce dernier passe la saison d'été à Georgeville, Qué.

Samedi soir, le plus jeune des fils de M. St. George, âgé de 4 ans, s'amusa sur le quai avec une petite fille nommée Edith Mowbray, lorsqu'il tomba accidentellement dans la mer.

Attiré par les cris déchirants de la petite fille, une demoiselle Folomus dont la famille est en villégiature à Georgeville, se précipita bravement au secours du petit malheureux qui était sur le point de disparaître.

L'héroïque jeune fille ne sachant point nager n'avait écouté que la voix de son cœur et elle se serait inévitablement noyée si deux bateliers qui le loin avait été témoin de son héroïsme, n'étaient point promptement volés à son secours.

Ce matin, vers 11 heures, au moulin de M. O'Givlin & Cie, rue Mill, un nommé John Keelahan, âgé de 21 ans, domicilié à la Pointe St. Charles, travaillait près d'une roue d'engrenage, lorsqu'il s'est fait prendre par la manivelle de son habit et a fait plusieurs tours avant que la roue ait été arrêtée. Le malheureux a eu la main droite horriblement écrasée; il a deux plaies à la tête et plusieurs autres blessures sur le corps. L'amputation des doigts est jugée nécessaire. Le cas est grave, mais non désespéré.

Vers huit heures hier soir sur la rue Catherine, dans les environs de la rue MacKay, une jeune servante Maggie McDonald a été arrêtée sur la plate d'un jeune Montgomery qui accuse Maggie de lui avoir dérobé \$2.00.

Le plaignant, paraît-il, est amoureux de la jeune femme qui, elle, n'en veut pas.

La jeune femme ce matin a plaidé son coupable d'accusation et a déclaré que son arrestation était le résultat simplement d'une conspiration de Montgomery contre elle.

Elle déclare de plus qu'elle a au delà de \$800 en langue et qu'elle n'a pas besoin de l'argent de celui qui parfois elle avait été obligée d'entretenir.

L'accusée a été admise à caution.

Hier soir, quatre jeunes gens sont entrés au restaurant de M. Richardson, coin de la rue Notre-Dame et Place Jacques-Cartier, et ont demandé à boire. Après avoir été le contenu de leurs verres, ils sont partis d'un trait dans la direction de la rue Notre-Dame.

En voyant ces effrontés clients se sauver à toutes jambes, sans payer leur compte, M. G. Ethier, commis de bar, se mit à leur poursuite, et réussit à enlever le chapeau de l'un des quatre ivrognes, nommé Gus Johnson, journaliste de la rue Notre-Dame.

Se voyant déshonoré, Johnson se mit à la poursuite du commis qui était retourné au restaurant, avec le couvre-chef en question et il se disposait à lui faire un mauvais parti lorsque le constable Lapierre qui passait sur la rue Notre-Dame à ce moment là, entendit le bruit d'une querelle, entra dans la "bar" et arrêta Johnson qui, devant le Recorder, se défendit à la plaidé coupable, et fut condamné à \$5 d'amende ou 15 jours de prison.

Son Honneur le maire Grenier, accompagné de son fils, est arrivé à Montréal ce matin à 8 heures. Une députa-tion composée du maire suppléant et des membres du conseil de ville s'est rendu sur les quais pour souhaiter la bienvenue à notre premier magistrat. M. le maire suppléant Horvath lui a présenté une adresse et un magnifique bouquet à madame Grenier.

Une cuisinière de la rue Lagacière, Olive St. Sauveur, âgée de 24 ans, a été arrêtée comme étant atteinte de folie.

Elle habitait autrefois le Refuge de la Passion, et elle est sortie de là pour aller s'engager comme servante. Elle prétend que ses bourgeois la maltraitent et la persécutent, et il paraît que dans ses moments de crise, elle est dangereuse pour ceux qui l'entourent. Elle a été examinée par un médecin, et il est probable qu'on va l'envoyer à l'asile de la Longue Pointe.

Hose

(BOYAUX)

\$5.50 pour 50 pieds
\$7.00 pour 50 pieds
\$7.50 pour 50 pieds
\$9.00 pour 50 pieds
\$11.00 pour 50 pieds

y compris les accouplements et le bout. Cette semaine nous ferons une réduction de 10 par cent sur les prix.

E. G. LAVERDURE & CIE.,

Christian & Cie.
Commerçants de Charbon.

BASSIN DU CANAL.
En dehors du Canine. Adresses voir commandes à C. Christian, Agent, Nicollet House, Little Sussex Street, Ottawa.

Elle déclare de plus qu'elle a au delà de \$800 en langue et qu'elle n'a pas besoin de l'argent de celui qui parfois elle avait été obligée d'entretenir.

L'accusée a été admise à caution.

Hier soir, quatre jeunes gens sont entrés au restaurant de M. Richardson, coin de la rue Notre-Dame et Place Jacques-Cartier, et ont demandé à boire. Après avoir été le contenu de leurs verres, ils sont partis d'un trait dans la direction de la rue Notre-Dame.

En voyant ces effrontés clients se sauver à toutes jambes, sans payer leur compte, M. G. Ethier, commis de bar, se mit à leur poursuite, et réussit à enlever le chapeau de l'un des quatre ivrognes, nommé Gus Johnson, journaliste de la rue Notre-Dame.

Se voyant déshonoré, Johnson se mit à la poursuite du commis qui était retourné au restaurant, avec le couvre-chef en question et il se disposait à lui faire un mauvais parti lorsque le constable Lapierre qui passait sur la rue Notre-Dame à ce moment là, entendit le bruit d'une querelle, entra dans la "bar" et arrêta Johnson qui, devant le Recorder, se défendit à la plaidé coupable, et fut condamné à \$5 d'amende ou 15 jours de prison.

Son Honneur le maire Grenier, accompagné de son fils, est arrivé à Montréal ce matin à 8 heures. Une députa-tion composée du maire suppléant et des membres du conseil de ville s'est rendu sur les quais pour souhaiter la bienvenue à notre premier magistrat. M. le maire suppléant Horvath lui a présenté une adresse et un magnifique bouquet à madame Grenier.

Une cuisinière de la rue Lagacière, Olive St. Sauveur, âgée de 24 ans, a été arrêtée comme étant atteinte de folie.

Elle habitait autrefois le Refuge de la Passion, et elle est sortie de là pour aller s'engager comme servante. Elle prétend que ses bourgeois la maltraitent et la persécutent, et il paraît que dans ses moments de crise, elle est dangereuse pour ceux qui l'entourent. Elle a été examinée par un médecin, et il est probable qu'on va l'envoyer à l'asile de la Longue Pointe.

Peinturez

Vos Bâtisses en Briques
—AVEC—
La Peinture à Briques plates
—DE—
HOWE

Prepares dans toutes
LES COULEURS.

G. PHILBERT,

IMPORTATEUR
DE
THE BROADWAY

Marchandises spéciales
pour Habillements d'Ete
COUPE ELEGANTE
—et—
GARANTIE.

W. H. MARTIN
133 RUE SPARKS 133
OTTAWA.

AMERICAINES, Anglaise Ecossaises

—Cout des rues—
Dalhousie et Saint-Patrice
OTTAWA

Peintres préparées,
Peinture,
Tapisseries,
Vitres,
Mastic,
Pince u.
Huile,
Etc.

ARTICLES
De Peintre en General

DEMANDES D'EMPLOI
Comme les temps sont durs et que l'argent se fait rare pour certaine partie de la classe ouvrière, le CANADA, d'ici à un nouvel avis publiera gratis les DEMANDES d'emploi et leur donnera trois insertions. Les insertions subséquentes s'il y en a, seront seules chargées au prix de vingt-cinq cents. C'est un véritable cadeau que nous faisons à la classe ouvrière.

Vente à l'encan
C. LEVEQUE,
C. Leveque, encauteur de la ville d'Ottawa et le seul encauteur de la ville de Hull et du comté d'Ottawa. Une vente très importante de Marchandises Sèches sera bientôt annoncée.

—Bureau 71 et 73 rue George. Marche Ey

CARTES PROFESSIONNELLES

M. McLEOD, C. K., Avocat, Cours Fédéraux et de Québec, 138 rue Wellington, Ottawa.

GEO. McLAURIN, L.L.B.
AVOCAF. RTG.
Bureau: 19 rue Elgin, Ottawa.

VALIN & CODE
Avocats, Solliciteurs, Etc.
BLOC EGAN, RUE SPARKS
vis-à-vis l'Hotel Russell.

J. S. JUDE ROUTHIER, B. A. S.
ARCHITECTE ET INGENIEUR CIVIL
22 Rue Metcalfe, Ottawa.

J. W. W. WARD,
AVOCAT ETC.
BUREAU -
31 SCOTCHIE ONTARIO CHAMBERS Ottawa

O'GARA, MacTAVISH & WYLD
AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES
Bloc Hay, rue Spark, Ottawa, Ont.

MARTIN O'GARA, O. C. D. R. MacTAVISH W. W. WYLD

DR. R. CHEVRIER
276 Rue Dalhousie

Heures de Consultation: 10 à 12 a. m., 2 à 5 p. m., et 7 à 8 p. m.

LES M-ILLEURS DE CHARBON
OU LITES DE CHARBON
T. G. Brigham
Successeur de J. G. Brown & Cie
212 RUE SPARKS

A Vendre à bon Marché
Partes chassis, et ja'uterie, bois, répar. moutures, vitres peintes, huiles, peintures cuir et fournitures de chaudières chez

R. WOODLAND,
38 rue Bessier, près du bassin du Canal

Belcourt, MacCracken & Henderson
Avocats, Procureurs, Notaires, Etc.
ONTARIO ET QUEBEC
OTTAWA

N. A. Belcourt, John J. MacCracken
Geo. F. Henderson.

STEWART, CHRYSLER & GODFREY
AVOCATS, SOLLICITEURS
Agents pour la Cour Suprême et le Parlement.

Chambres Union, 14 rue Metcalfe, Ottawa, Ont.

McLEOD STEWART F. H. CHRYSLER
J. J. GODFREY

Walker, McLean & Blanchet,
AVOCATS
Avocats, Solliciteurs, Agents Parlements, Notaires, Etc., etc.

No. 344 Rue Elgin, Ottawa
(EN FACE DU RUSSELL)

W. H. Walker, D. C. McLean, C. A. Blanchet.

LUSSIER & ROUTHIER,
Avocats, Notaire, etc.
Bureau -- 569 Rue Susse
(Coin de la Rue Rideau, Ottawa, Ont.)

Argent prêté avec avantage spécial à l'emprunteur.

A. E. LUSSIER, B. A. — M. J. ROUTHIER

M. J. GORMAN, L.L.B.,
(Succès eur de L. A. Olivier)
Avocat Solliciteur, Notaire, Etc
—BUREAU—
Coin des Rues Rideau et Sussex
OTTAWA, ONT.

ARGENT A PRETER

Avis aux entrepreneurs

LE SOUS-SIGNE recevra jusqu'à mardi, 19 septembre prochain, des soumissions cachetées, et portant à l'endroit de l'encolure les mots "Tenders for work" pour l'exécution des ouvrages suivants:

ASILE DES ALIENES DE LONDON - Pompe double, et construction d'une porcherie.

ASYLUM COTTAGES, MIMICO - Résidence pour l'ingénieur et le fermier, et porcherie.

ASILE DES ALIENES DE HAMILTON - Tuyaux en fer et hydrants pour protection contre le feu; aussi un abattoir, une porcherie, et additions aux vitres à charbon.

ASILE POUR LES IDIOTS A ORILLIA - Tuyaux en fer et hydrants pour la protection contre le feu; citerne à l'eau douce, résidence du garde-magasin, hangars et granges.

On peut voir les plans pour ces divers travaux au département des travaux publics d'Ontario, à Toronto, ou aux différents asiles d'aliénés à London, Hamilton et Orillia, où l'on peut se procurer des formules de soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée de deux signatures de personnes se rendant caution de l'exécution du contrat. Le département ne s'oblige pas à accepter la plus